

République Française
Département du Nord
Arrondissement de Dunkerque
Canton de Wormhout

COMMUNE DE WARHEM

ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

OBJET : ROUTE BARREE - TRAVAUX POUR LA CCHF

RUE SCHOONE STRAETE pour curage et busage fossé

Réf. : 2024.044

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande formulée par Monsieur KERCKHOVE Gautier, Directeur Adjoint du Centre Technique Intercommunal en date du 2 Avril 2024

Considérant la sécurité à mettre en place relative aux travaux pour la CCHF Rue Schoone Straëte (partie comprise entre la rue Mille Brugghe Straëte VC5 et la Route d'Uxem RD79) à Warhem pour le curage et busage de fossé.

ARRETE

Article 1^{er} : A partir du Mardi 9 Avril jusqu'à la fin des travaux :

- La route sera barrée Rue Schoone Straëte ((partie comprise entre la rue Mille Brugghe Straëte VC5 et la Route d'Uxem RD79) sauf riverains au droit des travaux.

Article 2 : Les dispositions édictées par l'article 1 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation et de déviation.

Article 3 : La police locale, et la gendarmerie d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur KERCKHOVE Gautier mail : gautier.kerckhove@cchf.fr
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote
- Monsieur HERMEL Guy, Adjoint aux Travaux, Environnement
- Madame SOETE Marie-Agnès, Adjoint à la Sécurité
- Monsieur VANDAELE Jean-Luc, Conseiller délégué voirie communale.

DECISION EXECUTOIRE
A DATER DU: **5 AVR. 2024**
LE MAIRE



Warhem, le 3 Avril 2024

Le Maire

P. BOUTTEMY

